

Niveau Licence

# Educateur de jeunes enfants

Diplôme d'Etat

MAJ : 19/11/2024

*L'éducateur de jeunes enfants est un professionnel du travail social et de l'éducation. Il exerce dans le cadre d'un mandat et de missions institutionnelles. Il accompagne des jeunes enfants, dans une démarche éducative et sociale globale en lien avec leur famille.*

## Objectifs

✓ L'éducateur de jeunes enfants intervient dans une démarche éthique, dans le respect de l'altérité et de la singularité de l'enfant, de ses représentants légaux et du groupe.

✓ Il instaure une relation éducative en adoptant une posture réflexive, c'est-à-dire qu'il questionne sa posture et son intervention et s'inscrit dans une analyse partagée de sa pratique professionnelle.

Les compétences acquises à l'issue de la formation se répartissent sur **4 Domaines de Compétences** :

**DC1** – Accueil et accompagnement du jeune enfant et de sa famille

**DC2** - Action éducative en direction du jeune enfant

**DC3** – Travail en équipe pluriprofessionnelle et communication professionnelle

**DC4** - Dynamique interinstitutionnelle, partenariats et réseaux

## Poursuite de parcours et débouchés

### Employeurs

Fonction Publique Territoriale; Fonction Publique d'Etat, Fonction Publique Hospitalière ; établissements de santé publics et privés ; établissements médico-sociaux ; entreprises publiques ou privées ; associations.

### Lieux d'intervention

Etablissement d'accueil du jeune enfant (EAJE), pouponnière, maison d'enfant, centre maternel, IME, SESSAD, hôpital, ludothèque, lieux d'accueil Enfant / Parent (LAPE)...

### Formation continue

Certificat [Réfèrent de parcours santé-social](#)

## Programme

Formation professionnelle, en alternance, dont la durée est de 3 ans, répartie en 19 Unités d'Enseignement sur 6 semestres.

Cette formation articule :

✓ 60 semaines de période de formation pratique (2100 h) réparties sur les 3 années de formation (les stages sont effectués dans des sites qualifiants situés dans les quatre départements suivants : Côte-d'Or, Saône-et-Loire, Yonne et Nièvre ainsi que dans les départements limitrophes).

✓ 1500 h de formation théorique à l'IRTESS, réparties en 4 domaines de formation :

**DF1** - Accueil et accompagnement du jeune enfant et de sa famille : 500 h

**DF2** - Action éducative en direction du jeune enfant : 500 h

**DF3** - Travail en équipe pluriprofessionnelle et communication professionnelle : 250 h

**DF4** - Dynamiques interinstitutionnelles, partenariats et réseaux : 250 h

## Formation

La filière EJE de l'IRTESS est habilitée pour recevoir 34 étudiants par année de formation, cette formation est subventionnée par le Conseil Régional de Bourgogne.

**Diplôme accessible via la [validation des acquis de l'expérience](#)** (VAE). La validation par bloc de compétences n'est pas accessible à ce jour.

## Méthodes mobilisées

Cours, travaux dirigés, séminaires, conférences, journées d'études, ateliers de recherche, mise en situation de travail, analyse de la pratique professionnelle, accompagnement individualisé et collectif, FOAD partielle.

Niveau Licence

# Educateur de Jeunes Enfants

MAJ : 19/11/2024

## Diplôme

Le diplôme d'Etat d'éducateur de jeunes enfants atteste des compétences professionnelles pour exercer les fonctions et les activités définies à l'annexe I « Référentiel professionnel » de l'arrêté du 22 août 2018. Il est classé au niveau 6 de la nomenclature des niveaux de formation.

### Le dispositif d'évaluation formative

Chaque unité d'enseignement fait l'objet d'une évaluation au cours du semestre. Le type d'évaluation est diversifié et adapté à la nature et à la montée en charge progressive des compétences à acquérir.

### La certification

Le référentiel de certification est disponible à l'annexe V du décret du diplôme d'Etat et décrit les modalités d'évaluation et de certification.

## Admission

### Modalités d'admission

Inscription sur [Parcoursup](#) pour les lycéens, étudiants, futurs apprentis et demandeurs d'emploi ou sur le [site web IRTESS](#) pour les personnes en situation d'emploi, financement employeur ou tiers (Transitions Pro, ANFH, etc.)

### Processus d'admission

Débute en janvier de l'année N pour une rentrée en septembre de l'année N

### Modalités de dispenses et /ou d'allègement, d'équivalence

Voir le site [www.irtess.fr](http://www.irtess.fr)

### Prérequis

Arrêté du 10 janvier 2019 relatif au cadre national sur les attendus des formations conduisant au diplôme d'Etat d'éducateur jeunes enfants (DEEJE) :

- ✓ Disposer de qualités humaines, d'empathie, de bienveillance et d'écoute
- ✓ Montrer une capacité à gérer ses émotions et son stress face à des situations humaines difficiles ou complexes et à développer la maîtrise de soi
- ✓ Montrer un intérêt pour les questions sociales et une ouverture au monde
- ✓ Montrer un intérêt pour les questions d'apprentissage et d'éducation
- ✓ Manifester de la curiosité et de l'intérêt pour l'engagement et la prise de responsabilités dans des projets collectifs
- ✓ Pouvoir travailler de façon autonome, organiser son travail et travailler seul et en équipe
- ✓ Savoir mobiliser des compétences d'expression orale et écrite

## Public

- 1° Etre titulaire du baccalauréat ;
- 2° Etre titulaire d'un diplôme, certificat ou titre homologué ou inscrit au répertoire national des certifications professionnelles au moins au niveau 4 ;
- 3° Bénéficiaire d'une validation de leurs études, de leurs expériences professionnelles ou de leurs acquis personnels, en application de l'article L. 613-5 du code de l'éducation.

## Durée

3 ans  
1500 h (formation théorique)  
2100 h (formation pratique)

## Tarif

### Formation initiale

Frais d'inscription au processus d'admission : 110 €  
Frais d'inscription et de scolarité pour l'année 2025/2026 répartis de la façon suivante :  
182 € de frais d'inscription,  
375 € de frais de scolarité.  
(Tarifs applicables du 1er janvier au 31 décembre 2025)  
Contribution Vie Étudiante et de Campus (CVEC) : 103 € (tarif 2024)

**Formation continue** : convention de formation entre l'IRTESS et l'employeur.

**FI par apprentissage** : prendre contact avec le CFA sanitaire et social [contact@cfasanitaireetsocial.fr](mailto:contact@cfasanitaireetsocial.fr).  
Tel. 03 80 69 24 07

*Les frais d'inscription au processus d'admission restent dus quelle qu'en soit l'issue. Avant et après l'entrée en formation, les frais d'inscription restent acquis à l'IRTESS.*

## Accessibilité handicap

L'IRTESS s'assure de la mise en place des aménagements notifiés par la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes (CDAPH) suite à la demande de la personne.

**Référent handicap : Anne PONCHON**  
[aponchon@irtess.fr](mailto:aponchon@irtess.fr) - Tél. 03 80 72 64 39

### Informations / Inscription

Laïla KELATI

[lkelati@irtess.fr](mailto:lkelati@irtess.fr) - Tél. 03 80 72 64 90

### Informations formation

Valérie MAROT - Responsable de filière

[vmarot@irtess.fr](mailto:vmarot@irtess.fr) - Tél : 03 80 72 64 85

### Informations administratives

Nathalie FEUVRIER - Secrétaire de formation

[nfeuvrier@irtess.fr](mailto:nfeuvrier@irtess.fr) - Tél 03 80 72 64 98

